

PROCES VERBAL BUREAU EXECUTIF COMMUNAUTAIRE DU 28 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 octobre à 18 h 00, le Bureau Exécutif de la Communauté de Communes du VAL-DE-CHER-CONTROIS s'est réuni, au siège de la Communauté de Communes Val de Cher-Controis, sous la Présidence de Monsieur Jacques PAOLETTI, le Président.

Etaient présents :

Président	Monsieur PAOLETTI Jacques		
1^{ère} Vice-président	Madame COCHETON Stella	1^{er} membre	----
2^{ème} Vice-président	----	2^{ème} membre	----
3^{ème} Vice-présidente	Madame DELORD Martine	3^{ème} membre	Monsieur RACAULT Olivier
4^{ème} Vice-président	Monsieur SAUX Christian	4^{ème} membre	----
5^{ème} Vice-présidente	Madame OLIVIER Christine	5^{ème} membre	Monsieur CORNEVIN Bernard
6^{ème} Vice-présidente	Madame MICHOT Karine	6^{ème} membre	----
7^{ème} Vice-président	Monsieur ROSET Jean-Jacques	7^{ème} membre	Monsieur CARNAT Eric
8^{ème} Vice-présidente	Monsieur HENAULT Damien	8^{ème} membre	----
9^{ème} Vice-président	----	9^{ème} membre	Monsieur CHARLES-GUIMPIED J. Pierre
10^{ème} Vice-président	Monsieur GIBAUT Patrick	10^{ème}	Madame PLAT Françoise

Nombre membres du

bureau :

- en exercice : 21
- présents : 14
- votants : 15

Date de convocation :

Le 22 octobre 2024

Etaient absent(e)s excusé(e)s : Monsieur MARINIER Jean-François - Monsieur POMA Alain - Monsieur BIETTE Bernard – Monsieur MARTELLIERE Eric - Monsieur LACROIX Eric - Monsieur EPIAIS Jean-Pierre – Madame ESNARD Dominique -

Ont donné pouvoir : Monsieur CORNEVIN Bernard à M. PAOLETTI Jacques

Est sorti en cours de séance : Monsieur CARNAT Eric (18 h 15)

Madame COCHETON Stella est désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance ce qu'elle accepte.

Ordre du jour

I. DELIBERATIONS

FINANCES

1. **Attribution des aides à l'apprentissage 2024**
2. **Attribution des aides à l'investissement en matériel 2024**

URBANISME

3. **Exercice du droit de préemption urbain sur la vente des parcelles cadastrées section E n°3271, 3273 et 3274 sises au lieu-dit les murs à Selles-sur-Cher (41130)**

AFFAIRES DIVERSES

II. AFFAIRES DIVERSES

Avant de débiter la séance, Monsieur le Président demande aux membres du Bureau si des observations sont à apporter au procès-verbal de la dernière réunion de bureau. **Le Bureau communautaire l'entérine à l'unanimité**

Dans le cadre des délégations de pouvoirs qui ont été confiées lors du Conseil communautaire du 13 novembre 2023, le bureau s'est prononcé ensuite sur les délibérations suivantes :

Finances

1. ATTRIBUTION DES AIDES A L'APPRENTISSAGE 2024

Depuis 2016, dans le cadre de sa compétence « Développement Économique » la Communauté a mis en place un dispositif d'aide financière en sus des aides publiques pour les entreprises, employeurs et les collectivités

du territoire communautaire qui recrutent un ou des apprentis. Depuis ce dispositif a été régulièrement révisé pour maintenir la dynamique de l'apprentissage en Val de Cher-Controis. Lors de la séance communautaire du 27 février 2023, le Conseil a adopté un nouveau dispositif. Dans ce cadre, les dossiers de demandes d'aide à l'apprentissage suivants ont été adressés à la Communauté :

DATE DEMANDE	SOCIETE	Apprenti	MONTANT sollicité
04/09/2024	EARL LEVIEUGE 1 Hubardiere 41400 VALLIERES-LES-GRANDES	Timéo VITRY CAP Métiers de l'agriculture	3 000,00 €
	Avant l'heure Aurélie FOUASSIER 84 Rue nationale 41400 MONTRICHARD VAL DE CHER	Marie DESIRE CAP Fleuriste	1 500,00 €
	COTE JARDIN 13 Rue des entrepreneurs CONTRES 41700 LE CONTROIS-EN-SOLOGNE	Guillaume AVEZARD BTS Aménagements paysagers	3 000,00 €
06/09/2024	ASIA FOODTECH 17 Rue des entrepreneurs CONTRES 41700 LE CONTROIS-EN-SOLOGNE	Arthur ALBERTINI Diplôme d'ingénieur polytechnique génie industriel	3 000,00 €
	VAUQUELIN FILS 17 Rue des travers chien 41230 SOINGS-EN-SOLOGNE	LUNG-HOI Johan CAP Couvreur	1 500,00 €
24/09/2024	RADLE TP 4 Rue des entrepreneurs CONTRES 41700 LE CONTROIS-EN-SOLOGNE	MARIVAT Wildryd CAP Constructeur de routes	3 000,00 €
		COUDRAY Medhine CAP Construction de réseaux	3 000,00 €
		RIVAULT Lucas CAP Construction de réseaux	1 500,00 €
		BRIANDET Gabriel BTS TP	3 000,00 €
		COSTA Mattéo BTS TP	3 000,00 €
	NUCIFERA 39 Rue nationale 41400 MONTRICHARD VAL DE CHER	MUZARS Morgane BP Fleuriste	3 000,00 €
	PERRET ETS 6 Rue des fauvelles 41130 SELLES-SUR-CHER	VOLCKAERT Gabin CAP Peintre	3 000,00 €
	REGION CENTRE LOIRE HABITAT 5 Rue du vieux Noyer 41400 SAINT-JULIEN-DE-CHEDON	DANTANT Nathan CAP Couvreur	3 000,00 €
JF MERIEAU 38 Route de Saint-Aignan 41140 NOYERS-SUR-CHER	LE CORVIC Evan CAP Métiers de l'agriculture	3 000,00 €	
25/09/2024	SARL ROSET 9 bis rue Pierre et Marie Curie CONTRES 41700 LE CONTROIS-EN-SOLOGNE	GISLOT Nolin CFA BTP	3 000,00 €

26/09/2024	SARL NICAULT 22 Route de Montrichard 41400 MONTRICHARD VAL DE CHER	MEUNIER Clara DEUST technicien pharmacie	3 000,00 €
11/09/2024	SAS JANNAU 279 Rue du Général de Gaulle FOUGERES-SUR-BIEVRE 41120 LE CONTROIS-EN- SOLOGNE	PATIN Elvis CAP Métiers du plâtre	3 000,00 €
01/10/2024	AVEZARD 1 Rue Julien Nadeau CONTRES 41700 LE CONTROIS-EN- SOLOGNE	PALANY Julien CAP Charcutier	1 500,00 €
		MARONNE Kimberley CAP équipier du commerce	3 000,00 €
	NEWELEC 1 bis passage du Grand Mont CONTRES 41700 LE CONTROIS-EN- SOLOGNE	PAUMARD Léo Bac Pro Métiers de l'électricité	1 500,00 €
02/10/2024	SALON MYA PONS 8 rue Porte aux Rois 41400 MONTRICHARD VAL DE CHER	CLEMENT Faustine CAP Métiers de la coiffure	3 000,00 €
	SARL LE P'TIT FOURNIL 3 Rue Carnot 41400 MONTRICHARD VAL DE CHER	MONTARU Manon CAP équipier polyvalent du commerce	3 000,00 €
03/10/2024	MARTIN Couverture 1 Chemin de la Futaie FOUGERES-SUR-BIEVRE 41120 LE CONTROIS-EN- SOLOGNE	HARANG Maxence MC3 Zinguerie	1 500,00 €
		LORiot Alan CAP Couvreur	3 000,00 €
			63 000,00 €

La Commission Finances et Moyens-Généraux réunie le 10 septembre 2024 a examiné ces demandes et s'est prononcée favorablement sur chacune d'entre elles.

Vu Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article 5214-16 ;

Vu la délibération N° 27F23-2 du Conseil communautaire du 12 mars 2024 adoptant le nouveau dispositif d'aides à l'apprentissage,

Vu le montant des crédits inscrits au budget de la Communauté ;

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, décide d'attribuer et de verser l'aide prévue par le dispositif d'aides à l'apprentissage comme susvisé.

Madame Stella COCHETON, Vice-présidente en charge des finances, précise que le dispositif des aides à l'apprentissage sera réexaminé lors de la prochaine Commission Finances.

2. ATTRIBUTION DES AIDES A L'INVESTISSEMENT EN MATERIEL 2024

▪ SARL SPORT BREAK REPAIR, les Jardins de la Cassonne, CHISSAY-EN-TOURAINNE (41400)

Par courrier du 16 juin 2024, Monsieur Anthony JIMENEZ gérant de la SARL Sport Break Repair sise les Jardins de la Cassonne à Chissay-en-Touraine (41400) sollicite la Communauté de Communes pour bénéficier du dispositif d'aide à l'investissement en matériel pour financer l'achat de matériel nécessaire à son activité. Le montant de l'opération est estimé à **20 504.36 € HT**.

▪ **SARL BLOOMANA, BOUTIQUE MAN'X, sise 22 rue Pierre Henry MAUGER, CONTRES, COMMUNE DELEGUEE DU CONTROIS-EN-SOLOGNE (41700)**

Par courrier du 13 juin 2024, Madame LECLERC Anastasia, gérante de la SARL BLOOMAN, Boutique MAN'X sise 22 rue Pierre Henri MAUGER à Contres, commune déléguée du Controis-en-Sologne (41700), sollicite la Communauté de Communes pour bénéficier du dispositif d'aide à l'investissement en matériel pour financer la réalisation de travaux et l'acquisition de matériel de signalétique. Le montant de l'opération est estimé à **2 796.38 € HT**.

▪ **SARL BETON DASS sise 18 rue de la Servandière à THESEE (41140)**

Par courrier du 17 juin 2024, Monsieur Benjamin DASSISE, gérant de la SARL BETON DASS, sise 18 rue de la Servandière à THESEE (41140), sollicite la Communauté de Communes pour bénéficier du dispositif d'aide à l'investissement en matériel pour financer l'acquisition de matériel de maçonnerie (bétonnières, scies sauteuses et une mini-pelle). Le montant de l'opération est estimé à **26 932.04 € HT**.

▪ **SARL BOULANGERIE SAVIGNY sise 2 Rue Maxime SAMSON à Thenay, Commune déléguée du CONTROIS-EN-SOLOGNE (41400)**

Par courrier du 17 juillet 2024, Monsieur Arnaud SAVIGNY, gérant de la boulangerie SAVIGNY, sise 2 rue Maxime SAMSON à Thenay, commune déléguée du Controis-en-Sologne (41400), sollicite la Communauté de Communes pour bénéficier du dispositif d'aide à l'investissement en matériel pour financer l'acquisition d'un distributeur de pain. Le montant de l'opération est estimé à **11 449.25 € HT**.

▪ **CAMPING L'ENTRE DEUX, sis 18 rue du camping à CHATILLON-SUR-CHER (41130)**

Par courrier du 22 juillet 2024, Madame et Monsieur OLIVIER Alexandre, gérants du camping l'Entre-Deux sis 18 rue du camping à Châtillon-sur-Cher (41130) sollicite la Communauté de Communes pour bénéficier du dispositif d'aide à l'investissement en matériel pour financer l'acquisition de mobil-homes nécessaires à leur activité. Le montant de l'opération est estimé à **28 441.67 € HT**.

▪ **SARL LES DOUCEURS DE VIRGINIE, sise 7 place Pierre Fidèle BRETONNEAU, SAINT-GEORGES-SUR-CHER (41400)**

Par courrier du 10 août 2024, Madame BOISSE Virginie Gérante de la SARL Les Douceurs de Virginie, sise 7 place Pierre Fidèle Bretonneau à SAINT-GEORGES-SUR-CHER (41400) sollicite la Communauté de Communes pour bénéficier du dispositif d'aide à l'investissement en matériel pour financer l'achat de matériel d'ameublement et de signalétique nécessaires à son activité. Le montant de l'opération est estimé à **4 645.98 € HT**.

▪ **SG ELEC SOLUTION 41, 33 route de Feings à OISLY (41700)**

Par courrier du 5 juin 2024, Monsieur Stéphane GIRAUD, gérant de l'entreprise SG ELEC SOLUTION 41 sise 33 route de Feings à OISLY (41700) sollicite la Communauté de Communes pour bénéficier du dispositif d'aide à l'investissement en matériel pour financer l'achat de matériels nécessaires à son activité (visseuses, meuleuses etc...). Le montant de l'opération est estimé à **8 301.20 € HT**.

▪ **MECAERO, 51 rue des Bois Montrichard MONTRICHARD VAL DE CHER (41400)**

Par courrier du 4 juillet 2024, Monsieur Pascal COURTAULT, gérant de l'entreprise MECAERO, sise 51 rue des Bois Montrichard, Montrichard Val de Cher (41400), sollicite la Communauté de Communes pour bénéficier du dispositif d'aide à l'investissement en matériel pour financer l'achat de matériels nécessaires à son activité (machine-outil numérique, etc...). Le montant de l'opération est estimé à **100 000.00 € HT**

▪ **SARL METHEZ PEINTURE 40 rue Julien Nadau, Contres, commune déléguée de Le CONTROIS-EN-SOLOGNE (41700)**

Par courrier du 19 août 2024, Monsieur Anthony METHEZ, gérant de la SARL METHEZ PEINTURE, sise 40 rue Julien Nadau, à Contres, Commune déléguée de Le Controis en Sologne (41700) sollicite la Communauté de Communes pour bénéficier du dispositif d'aide à l'investissement en matériel pour financer l'acquisition d'une ponceuse et d'un pulvérisateur. Le montant de l'opération est estimé à **6 455.00 € HT**.

▪ **SAS AUBERGE DU PRIEURÉ SISE 5 ROUTE DE ROMORANTIN, LASSAY-SUR-CROISNE (41230)**

Par courrier du 24 septembre 2024, Monsieur FIDOU Jérémie, gérant de l'auberge du Prieuré sise 5 route de Romorantin, à Lassay-sur-Croisne (41230), sollicite la Communauté de Communes pour bénéficier du

dispositif d'aide à l'investissement en matériel pour financer l'acquisition de matériel de cuisine. Le montant de l'opération est estimé à **43 131.38 € HT**.

Après validation de la demande par les membres de la Commission Finances et Moyens Généraux réunie le 10 septembre 2024 et le 15 octobre 2024, il est proposé au Conseil communautaire, dans le cadre du dispositif « Aide à l'investissement en matériel » au bénéfice des entreprises du territoire, adopté lors de la séance communautaire du 3 juillet 2023, de verser une aide égale à 25% du montant HT de l'investissement réalisé, aide plafonnée à 5 000.00 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article R1511-10 ;

Vu les statuts de la Communauté de communes Val de Cher-Controis en vigueur ;

Vu le règlement régional d'intervention pour la mise en œuvre du fonds partenarial économie de proximité et du CAP économie de proximité et la convention délégation avec la Région Centre Val de Loire approuvés lors du Conseil du 11 avril 2023 ;

Vu la délibération n° 3J23-8 du Conseil Communautaire du 3 juillet 2023 fixant les modalités du dispositif « Aide à l'Investissement en Matériel » ;

Vu les demandes susvisées ;

Vu l'avis de la Commission Finances et Moyens Généraux en date du 15 octobre 2024 pour le versement d'une aide égale à 25 % des dépenses éligibles, aide plafonnée à 5 000.00 € ;

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide l'octroi des aides à l'investissement suivantes :

SARL SPORT BREAK REPAIR	Acquisition de matériel	5 000.00 €
SARL BLOOMANA, BOUTIQUE MAN'X		699.10 €
SARL BETON DASS		5 000.00 €
SARL BOULANGERIE SAVIGNY		2 862,31 €
CAMPING L'ENTRE DEUX		5 000.00 €
SARL LES DOUCEURS DE VIRGINIE		1 161,50 €
SG ELEC SOLUTION		2 007,80 €
MECAERO		5 000.00 €
SARL METHEZ PEINTURE		1 613,75 €
SAS AUBERGE DU PRIEURE		5 000.00 €

Les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au compte 20422 opération 202309 du budget principal 2024. Les investissements devront être réalisés dans un délai maximum de 2 ans à partir de la notification de la délibération d'attribution. Le défaut de réalisation dans le délai précité entraîne la caducité de l'attribution. En cas d'abandon du projet, le bénéficiaire devra en informer la Communauté de Communes sans délai. Le versement de ces subventions seront effectués sur présentation des justificatifs des dépenses. Monsieur le Président ou son représentant est autorisé à signer tous actes et pièces afférents.

Madame COCHETON Stella, Vice-présidente précise à l'Assemblée que le budget prévu à l'attribution de ces aides à l'investissement en matériel sera renouvelé pour l'année 2025. Elles devront désormais déposées sur la plateforme de la Région Centre-Val de Loire « nos aides en ligne » ainsi que celles en immobilier.

Urbanisme

3. EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LA VENTE DES PARCELLES CADASTREES SECTION E N°3271, 3273 ET 3274 SISES AU LIEU-DIT LES MURS A SELLES-SUR-CHER (41130)

La Communauté de Communes Val de Cher-Controis a reçu le 23 septembre 2024 une déclaration d'intention d'aliéner concernant la vente des parcelles cadastrées section E n°3271 (22 m²), 3273 (1 466 m²) et 3 274 (12 m²) sises au lieu-dit Les Murs à Selles-sur-Cher (41130), appartenant à Monsieur et Madame COPIE Jean domiciliés 11 route de Valençay à Selles-sur-Cher (41130), au prix de 5 250 € TTC, frais d'acte en sus.

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment son article L. 211-2,

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 13 novembre 2023 délégrant au bureau communautaire, l'exercice du droit de préemption urbain en zone d'activité que les communes auront octroyé à la Communauté, limité aux opérations d'acquisition par voie de préemption aux biens dont la valeur et inférieure ou égale à 200 000 € HT,

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 23 septembre 2024 délégrant le droit de préemption urbain aux communes du territoire de l'ex-Val de Cher Controis, couvertes par un Plan Local d'Urbanisme, sur l'ensemble des zones U et AU de leurs territoires à l'exception des zones économiques qui restent de compétence communautaire,

Vu la demande de déclaration d'intention d'aliéner reçue le 23 septembre 2024 et enregistrée sous le n°041.242.24.U0065 concernant la vente des parcelles cadastrées section E n°3271 (22 m²), 3273 (1 466 m²) et 3274 (12 m²) sises au lieu-dit Les Murs à Selles-sur-Cher (41130), et située en zone UI au Plan Local d'Urbanisme de la commune de Selles-sur-Cher,

Considérant que la Communauté de communes Val de Cher-Controis exerce la compétence développement économique sur son territoire et que dans ce cadre, elle crée, aménage et entretient les zones d'activité et qu'elle soutient les activités commerciales d'intérêt communautaire ; Que les parcelles objet de la demande permettent, par leur classement en zone UI au Plan Local d'Urbanisme de la commune de Selles-sur-Cher, d'implanter des activités artisanales et industrielles ; Que la Communauté de communes Val de Cher Controis a le projet d'installer des activités sur ce secteur et plus particulièrement sur ces parcelles,

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, décide d'exercer son droit de préemption urbain sur la vente des parcelles cadastrées section E n°3271 (22 m²), 3273 (1 466 m²) et 3274 (12 m²) sises au lieu-dit Les Murs à Selles-sur-Cher (41130), appartenant à Monsieur et Madame COPIE Jean domiciliés 11 route de Valençay à Selles-sur-Cher (41130), au prix de 5 250.00 € TTC, frais d'acte en sus. Monsieur le Président ou un(e) Vice-président(e) est autorisé à l'effet de signer tous documents nécessaires à cet effet.

Affaires diverses

▪ **CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LOIR-ET-CHER**

Monsieur Patrick GIBault, Vice-président en charge de l'agriculture et de la viticulture, du patrimoine naturel et des risques naturels et technologiques, informe l'Assemblée qu'il sera proposé au Conseil lors de la prochaine séance communautaire de renouveler la convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher afin de soutenir efficacement le secteur agricole face aux défis actuels. Une réflexion devra particulièrement être menée sur la place du photovoltaïque et l'agri photovoltaïque sur le territoire communautaire. Le Bureau émet un avis favorable pour la contractualisation d'une convention avec la Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher.

Fait à Le Controis-en-Sologne, le 2024

Le Président

Jacques PAOLETTI

La secrétaire de séance

Stella COCHETON

